

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de luminaires, d'une surface totale de vente de 582,96 m2, au sein de l'Espace Léman à ANTHY SUR LEMAN.	21 janvier 2003	refus			
Création d'un ensemble commercial, d'une surface globale de 969,76 m2, à RUMILLY, lieudit "Surmotz" comprenant une boulangerie "CHEVALLIER" (112 m2), un magasin de jouets-puériculture "MEGA JOUPI" (500 m2) et un magasin spécialisé dans la fabrication et la vente de cuisines et salles de bains équipées et de literie "ALP'AGE/PERENNE" (357,76 m2)	21 janvier 2003	refus			
Création d'un magasin spécialisé dans la production et la distribution de produits primeurs, de produits frais, de produits régionaux, de viande et de charcuterie, d'une surface totale de vente de 800 m2, à l enseigne "SAVOIE VOLAILLES PERNOUD", à EPAGNY - Les Plagnes - Avenue du Centre.	21 janvier 2003	accord			
Création - par transfert d'activité avec extension - d'une jardinerie, d'une surface totale de vente de 2667,50 m2 (dont 1310 m2 extérieurs), à l'enseigne "GAMM VERT", au sein du Parc d'Activités de la Menoge à BONNE.	07 février 2003	accord			
Création d'un supermarché à prédominance alimentaire, de type discompteur, à l'enseigne "NETTO", d'une surface totale de vente de 600 m2, à RUMILLY - Lieudit "Le Crêt" - Avenue Franklin Roosevelt	07 février 2003	accord	x	17 juin 2003	Projet autorisé
Création d'un magasin spécialisé dans la vente au détail d'articles pour l'équipement de la personne, à l'enseigne "VETIMARCHE" d'une surface totale de vente de 1000 m2 à DOMANCY, lieudit "Les Grandes Vernes"	07 février 2003	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente au détail d'articles pour l'équipement du foyer (décoration, arts de la table), d'une surface totale de vente de 200 m2 à DOMANCY, lieudit "Les Grandes Vernes"	07 février 2003	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création d'un magasin spécialisé dans l'achat - vente d'articles d'occasion aux particuliers, d'une surface totale de vente de 426 m2, au sein de la zone industrielle "Les Tattes de Borly" à VETRAZ MONTHOUX	21 mars 2003	refus			
Création - par transfert d'un magasin exploité actuellement sur 150 m2 à THONON LES BAINS - d'un magasin spécialisé dans la vente de meubles et d'appareils électroménagers destinés à l'aménagement de cuisines et de salles de bains, à l enseigne "CUISINES SCHMIDT", d'une surface totale de vente de 630 m2, à ANTHY SUR LEMAN.	21 mars 2003	accord			
Création d'un supermarché à prédominance alimentaire, à l'enseigne "CHAMPION", d'une surface totale de vente de 1800 m2, à CRUSEILLES - Route d'Annecy	21 mars 2003	accord			
Extension du magasin à prédominance alimentaire, de type maxicompteur, à l'enseigne "NORMA" de CRAN GEVRIER, pour porter sa surface totale de vente de 498,50 m2 à 581 m2.	21 mars 2003	accord			
Extension du supermarché à prédominance alimentaire, à l'enseigne "INTERMARCHE" portant sa surface totale de vente de 1100 m2 à 1900 m2 à VILLARDS SUR THÔNES	24 avril 2003	accord		Recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble déposé le 2 juillet 2003	
Extension de la station de distribution de carburants à l'enseigne INTERMARCHE de 93,45 m2 portant sa surface totale de vente de 96,55 m2 à 190 m2 et le nombre de positions de ravitaillement de 6 à 8.	24 avril 2003	accord			
Extension du magasin spécialisé dans la vente de meubles, matériel électrodomestique et articles de décoration, à l'enseigne "CONFORAMA", sis Avenue du Centre à EPAGNY, pour porter sa surface totale de vente de 1400 m2 à 2400 m2.	24 avril 2003	refus	x	21 octobre 2003	Projet refusé

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création d'un ensemble commercial, d'une surface globale de 969,76 m ² , à RUMILLY, lieudit "Surmotz" comprenant un magasin de jouets-puériculture à l'enseigne "MEGA JOUPI" (620 m ²) et un magasin spécialisé dans la fabrication et la vente de cuisines et salles de bains équipées et de literie, à l'enseigne "ALP'AGE/PERENNE" (358 m ²)	24 avril 2003	accord			
Extension de l'hypermarché "CARREFOUR" sis à MARGENCEL - Lieudit "La Verniaz" - Route de Genève, pour porter sa surface totale de vente de 6200 m ² à 7500 m ² .	05 mai 2003	refus	x	21 octobre 2003	Projet refusé
Création d'un magasin spécialisé dans la vente au détail d'équipements du foyer et du bien-être de la personne, à l'enseigne "MEGA-LAND - L'Univers des Affaires", d'une surface totale de vente de 753 m ² , à CLUSES - 1460 avenue des Glières,	05 mai 2003	accord			
Création d'une station-service, d'une surface totale de vente de 170 m ² et disposant de 5 positions de ravitaillement, à l'enseigne "E. LECLERC", à VILLE LA GRAND - 18 rue Albert Henon, par déplacement de la station-service actuellement implantée sur le parking de l'hypermarché "Centre E. LECLERC" de VILLE LA GRAND.	05 mai 2003	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente d'articles de puériculture, à l'enseigne "AUTOUR DE BEBE", d'une surface totale de vente de 900 m ² , à VILLE LA GRAND - Rue de Montréal.	05 mai 2003	accord			
Extension du magasin spécialisé dans la vente et la réparation de matériel agricole et forestier, l'achat et la vente de tout matériel de motoculture de plaisance, à l'enseigne "J. VAUDAUX - Les pieds sur la terre", exploité à VETRAZ MONTHOUX (74100) - Route de Taninges, pour porter sa surface totale de vente à 2300 m ² .	21 mai 2003	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du supermarché généraliste à prédominance alimentaire, à l'enseigne "SUPER U", exploité à TANINGES (74440) - Pré Magnin Nord - CD 907, pour porter sa surface totale de vente de 1395 m2 à 1700 m2.	21 mai 2003	accord			
Création, par transformation d'un établissement de soins existant, d'un hôtel à l'enseigne "LA GRANDE CORDEE", d'une capacité totale de 65 chambres, à COMBLOUX - Route du Vernay,	21 mai 2003	accord			
Extension d'un magasin de bricolage à l'enseigne BRICORAMA sur la commune de SILLINGY pour porter sa surface totale de vente de 6500 m2 à 11 500 m2	21 mai 2003	refus	x	21 octobre 2003	Projet refusé
Extension du magasin à l'enseigne "BUT" sis route Joseph Domenjoud à SILLINGY, pour porter sa surface totale de vente de 2987 m2 à 3737 m2	21 mai 2003	refus			
Extension d'un magasin spécialisé dans le bricolage à l'enseigne BRICOMARCHE sur la commune d'AMANCY pour porter sa surface totale de vente de 1200 m2 à 2000 m2	23 juin 2003	accord			
Extension du magasin à prédominance alimentaire, à l'enseigne "ALDI MARCHE", exploité à RUMILLY - Rue René Cassin, pour porter sa surface totale de vente de 299 m2 à 765 m2.	23 juin 2003	accord	x	08 octobre 2003	Projet refusé
Extension d'un magasin spécialisé dans l'équipement de la maison à l'enseigne "MICHIGAN" à SALLANCHES, 1458 rue Général de Gaulle, de 470 m2 pour porter sa surface totale de vente de 945 m2 à 1 415 m2	23 juin 2003	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du magasin spécialisé dans le commerce de détail de matériaux, matériels, produits et accessoires pour la construction, la décoration, l'entretien et la rénovation de l'habitat, et l'aménagement intérieur et extérieur, à l enseigne "CASTORAMA", exploité au sein du Parc d'activités La Bouvarde - Lieudit "Les Croiselets" à METZ TESSY, pour porter sa surface totale de vente de 4180 m2 à 7930 m2 (dont 3235 m2 extérieurs).	23 juin 2003	refus	x	21 octobre 2003	Projet refusé
Création d'un magasin spécialisé dans le bricolage à l'enseigne "Mr BRICOLAGE" d'une surface totale de vente de 3 155 m2 à PUBLIER - AMPHION, lieu-dit "Le Cartheray"	23 juin 2003	accord		Recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble déposé le 2 septembre 2003	
Création d'une moyenne surface alimentaire spécialisée dans la vente au détail de produits frais et ultra frais, à l'enseigne "GRAND FRAIS", d'une surface totale de vente de 989 m2, à EPAGNY - 130 rue de la Mandallaz.	10 juillet 2003	refus	x	21 octobre 2003	Projet refusé
Extension d'un magasin spécialisé dans la vente d'articles "culture, loisirs" à l'enseigne "FRANCE LOISIRS" sis 18 rue du Commerce à ANNEMASSE, pour porter sa surface totale de vente de 540 m2 à 864 m2	10 juillet 2003	accord			
Création par transfert d'activité avec extension d'un supermarché, à l'enseigne "SUPER U", qui disposerait ainsi d'une surface globale de vente de 3800 m2 (dont 300 m2 extérieurs) et création d'une galerie marchande, d'une surface globale de vente de 700 m2, composée de 9 commerces, parmi lesquels 6, représentant une surface de vente de 500 m2, sont soumis à autorisation d'exploitation commerciale, sur le territoire de la commune de LOISIN - Lieudit "Les Hutins Bois Dufour" - RN 206	10 juillet 2003	refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Création par transfert d'activité avec extension d'une station de distribution de carburants, d'une surface globale de vente de 189 m2 et comportant 7 positions de ravitaillement, à l enseigne "SUPER U", à LOISIN - Lieudit "Les Hutins Bois Dufour" - RN 206	10 juillet 2003	refus			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de l'ensemble des produits et matériaux nécessaires à la réalisation de travaux de bricolage, de décoration, d'entretien et de rénovation de l'habitat, ainsi que des produits de construction, à l'enseigne "LEROY MERLIN", d'une surface totale de vente de 5.990 m2, à CRANVES SALES - Route de Thonon.	10 juillet 2003	accord		Recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble déposé le 5 septembre 2003	
Création d'un institut de beauté, d'une surface totale de vente de 121,11 m2, à VETRAZ MONTHOUX - Route de Taninges	04 septembre 2003	accord			
Création d'un salon de coiffure mixte, d'une surface totale de vente de 75 m2, à VETRAZ MONTHOUX - Route de Taninges	04 septembre 2003	accord			
Création - par transformation d'une résidence de vacances existante - d'un hôtel, à l'enseigne "LES LIBELLULES", d'une capacité totale de 51 chambres, à DUINGT.	04 septembre 2003	accord			
Création d'un hall d'exposition en situation de produits de façades, peintures, papiers peints, d'une surface totale de vente de 90 m2, à VETRAZ MONTHOUX - Route de Taninges	04 septembre 2003	accord			
Extension du supermarché exploité sous l'enseigne "CHAMPION" à DOUVAINE (74140) - Avenue de Thonon, pour porter la surface totale de vente de cet établissement de 1.200 m2 à 2.251,17 m2	04 septembre 2003	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Régularisation de la station-service exploitée sous l'enseigne "CHAMPION" à DOUVAIN (74140) - Avenue de Thonon, d'une surface globale de vente de 108,40 m2 et disposant de 4 positions de ravitaillement.	04 septembre 2003	accord			
Création d'une surface de présentation sur catalogues de différents modèles de piscines et d'exposition, en situation de matériaux de fabrication, d'une surface globale de vente de 80 m2, à VETRAZ MONTHOUX.	04 septembre 2003	accord			
Extension du supermarché à vocation alimentaire, exploité sous l'enseigne "INTERMARCHE" au sein de la zone d'activités "Les Boucheroz" à FAVERGES (74210), pour porter sa surface totale de vente de 1.200 m2 à 1.950 m2	07 octobre 2003	accord			
Création d'un magasin spécialisé, à l'enseigne "L'IDEALE, Les arts de la table", 16 allée de Montréal à VILLE LA GRAND, d'une surface totale de vente de 300 m2	07 octobre 2003	accord			
Extension du magasin de dépôt-vente, exploité sous l'enseigne "TROC DE L'ILE" à VILLE LA GRAND - 36 rue de Montréal, pour porter sa surface de vente de 1160 m2 à 1450 m2	07 octobre 2003	accord			
Extension de l'établissement hôtelier exploité à ANNECY - 13 rue Perrière sous l'enseigne "HÔTEL DU PALAIS DE L'ISLE", pour porter sa capacité totale de 26 chambres à 35 chambres.	07 octobre 2003	accord			
Création d'un supermarché à prédominance alimentaire, à l'enseigne "LECLERC", d'une surface totale de vente de 1500 m2, à SCIEZ (74140) - Route Nationale 5.	07 octobre 2003	refus			
Création d'une station-service, d'une surface totale de vente de 108 m2 et disposant de 4 positions de ravitaillement, à l'enseigne "LECLERC", à SCIEZ (74140) - Route Nationale 5.	07 octobre 2003	refus			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Extension du supermarché exploité sous l'enseigne "E. LECLERC" à CRAN GEVRIER, pour porter sa surface totale de vente de 1850 m ² à 2636 m ² et création - par transformation de la galerie de prestataires de services existante - d'une galerie marchande, d'une surface globale de vente de 113 m ² et composée de deux boutiques.	07 novembre 2003	accord			
Extension, d'une part du supermarché à prédominance alimentaire, exploité sous l'enseigne "SUPER U" à RUMILLY, pour porter sa surface totale de vente de 2400 m ² à 4500 m ² - étant précisé que cet établissement serait exploité sous l'enseigne "HYPER U" -, d'autre part de la galerie marchande attenante à cet établissement, pour porter sa surface globale de vente à 860 m ² , dont 740 m ² soumis à autorisation d'exploitation commerciale (6 boutiques) et 120 m ² à usage de bar / restaurant.	07 novembre 2003	refus			
Extension de la station de distribution de carburants, exploitée sur le site du supermarché "SUPER U" de RUMILLY, pour porter sa surface totale de vente à 203 m ² à 213 m ² - le nombre de positions de ravitaillement étant, dans le même temps, porté de 7 (5 VL, 1 PL et 1 GPL) à 9 (7 VL, 1 PL et 1 GPL).	07 novembre 2003	refus			
Création d'un établissement hôtelier, à l'enseigne "AU CŒUR DU VILLAGE", d'une capacité totale de 104 chambres, à LA CLUSAZ (74220)	07 novembre 2003	accord			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente d'articles de sport et de loisirs, à l'enseigne "SPORT 2000", d'une surface globale de vente de 721 m ² , dans un bâtiment situé à SALLANCHES (74700) - 768 avenue de Genève.	07 novembre 2003	accord			
Extension de 147 m ² du magasin spécialisé dans la vente de jouets, cadeaux et petite maroquinerie, exploité sous l'enseigne "JOUETS SAJOU" à AMANCY - Rond Point de Pierre Longue, pour porter sa surface totale de vente à 445 m ² .	27 novembre 2003	accord			

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

Description du projet	Date CDEC	Décision CDEC	Recours en CNEC	Date CNEC	Décision CNEC
Création d'un magasin spécialisé dans la vente de meubles et articles de décoration contemporains et exotiques, d'une surface totale de vente de 295,71 m2, au sein d'un ensemble commercial en cours de construction au Lieudit "Vers les Louées" - Le Treige à SEYNOD.	27 novembre 2003	refus			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente d'appareils électroménagers, télé et hifi, d'une surface totale de vente de 60 m2, au sein de la galerie marchande attenante au supermarché "SUPER U" de VINZIER.	27 novembre 2003	accord			
Création d'une résidence hôtelière de 117 appartements, à l enseigne "QUALITY SUITES", à MESSERY - Route des Repingons.	27 novembre 2003	refus			
Création par transfert d'activité avec extension d'un supermarché, à l'enseigne "SUPER U", qui disposerait ainsi d'une surface globale de vente de 2500 m2 et création d'une galerie marchande, d'une surface de vente de 650 m2, composée de 9 commerces, parmi lesquels 6, représentant une surface de vente de 450 m2, sont soumis à autorisation commerciale, à LOISIN, Lieudit "Les Hutins Bois Dufour" RN - 206	27 novembre 2003	refus			
Création par transfert d'activité avec extension d'une station de distribution de carburants, d'une surface globale de vente de 210 m2 et comportant 7 positions de ravitaillement, à l'enseigne "SUPER U", à LOISIN - Lieudit "Les Hutins Bois Dufour" - RN 20	27 novembre 2003	refus			
Création d'un magasin spécialisé dans la vente d'articles de sports et de loisirs, à l'enseigne "DECATHLON", d'une surface totale de vente de 2040 m2, à PUBLIER, lieudit "Le Cartherav", rue des Vignes Rouges	18 décembre 2003	refus			
Création d'un magasin spécialisé dans le commerce de menuiserie, carrelages, cuisines et salles de bains, à l'enseigne "LAPEYRE", d'une surface totale de vente de 1900 m2, à VILLE LA GRAND - Allée de Montréal - Zone Industrielle.	18 décembre 2003	accord	x		

Commission départementale d'équipement commercial / Commission nationale d'équipement commercial

Décisions prises au cours de l'année 2003

<i>Description du projet</i>	<i>Date CDEC</i>	<i>Décision CDEC</i>	<i>Recours en CNEC</i>	<i>Date CNEC</i>	<i>Décision CNEC</i>
Extension du magasin spécialisé dans la vente de matériaux, exploité sous l'enseigne "SA REVILLARD MATERIAUX" à CRUSEILLES - Route des Dronières, pour porter sa surface totale de vente de 299 m2 à 1 358 m2 (dont 959 m2 extérieurs).	18 décembre 2003	accord			
Extension du libre service agricole, exploité sous l'enseigne "AGRI SUD EST" à SEYSSEL - Chemin des Acacias, pour porter sa surface totale de vente de 318 m2 à 500 m2	18 décembre 2003	accord			